

FSC et arbres génétiquement modifiés : action requise

Mise à jour pour les membres du FSC

Le conseil d'administration du Conseil de soutien de la forêt (FSC) prendra une décision cruciale sur les arbres génétiquement modifiés (GM) en mars 2023. Les membres du FSC ont une occasion importante d'exprimer leurs préoccupations quant au « processus d'apprentissage FSC sur la modification génétique » et leur soutien à l'interdiction actuelle d'utiliser des arbres GM à des fins commerciales.

Contexte

Au début 2022, s'amorçait la première phase d'un « processus d'apprentissage sur la modification génétique » (PAMG), à l'initiative du Groupe consultatif sur l'intensification durable, dans le but d'aider le FSC à « établir s'il faut ou non autoriser les entreprises à s'associer au FSC si elles utilisent des OGM hors de toute activité certifiée FSC ».

À l'assemblée générale d'octobre du FSC à Bali, un panel d'experts mandaté par le conseil du FSC a présenté une ébauche du « cadre de participation » au PAMG. Si le conseil du FSC approuve le passage à la deuxième phase du PAMG, le FSC utilisera ce cadre pour **superviser directement des essais en champ d'arbres génétiquement modifiés.**

Le conseil du FSC affirme qu'aucun changement à la politique d'association ne sera considéré avant la fin du processus. **La poursuite du processus d'apprentissage met cependant à risque la santé des forêts et la réputation du FSC.** Aucune « balise » ne peut protéger pleinement les forêts des risques – comme les évasions d'OGM – posés par les essais en champ d'arbres GM. Le FSC devrait rendre compte de toute conséquence négative de ces essais, sur le plan social et environnemental.

Mise à jour

Le 8^e bulletin du Groupe consultatif, paru le 1^{er} décembre, présente les prochaines étapes du PAMG et résume les discussions tenues à l'assemblée générale du FSC sur les arbres GM.

Prévue pour novembre, la décision du conseil du FSC sur l'opportunité de poursuivre ou non le PAMG sera finalement prise en mars 2023. **Cela donne aux membres du FSC plus de temps pour exprimer leurs préoccupations.**

On a débattu la *proposition 15* qui prévoit l'arrêt du processus actuel d'intensification durable et la *proposition 44* qui réfère aux membres les décisions relatives à l'utilisation d'OGM dans le système FSC. Même si les propositions n'ont pas été adoptées, la discussion démontrait clairement l'absence de consensus sur la façon dont le FSC doit aborder la modification génétique ou sur la pertinence d'aborder la question.

La directrice générale du FSC, Kim Carstensen a déclaré : « À l'assemblée générale, certains sujets n'ont pas rallié tout le monde, notamment la modification génétique. Après réflexion sur ces discussions, nos positions ne se sont pas rapprochées et il faut encore travailler à mieux se comprendre de part et d'autre. »

Les risques liés au PAMG

À sa présentation à l'assemblée générale, le panel d'experts sur le PAMG a admis la « possibilité » que les essais en champ d'arbres GM comportent des risques. Le PAMG demande au FSC de les accepter.

L'un de ces risques est l'évasion d'arbres GM dans les écosystèmes forestiers. L'expérience démontre le caractère probable et parfois inévitable de l'évasion et de la dissémination involontaires d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ou de matériel génétique. Les enjeux sont élevés parce qu'il peut être difficile voire impossible de rappeler les OGM une fois qu'ils se sont échappés. La contamination par les OGM est une pollution vivante qui peut se répliquer. **Une fois que les OGM ont commencé à contaminer la forêt, il peut être impossible de stopper leur dissémination.** Si les arbres GM contaminent des forêts naturelles, ces forêts deviendront elles-mêmes des contaminants, dans un cycle sans fin. On n'en connaît pas les impacts et il faudra peut-être des générations pour les découvrir.

L'ébauche du cadre de participation soutient que le PAMG « respectera » le principe de précaution. Mais procéder à des essais d'OGM est contraire au principe de précaution en raison des risques posés par les essais en champ et des multiples inconnues quant à leur impact sur l'environnement.

Le PAMG proposé produirait sans doute des résultats ad hoc et mitigés, pas forcément utiles aux discussions sur la modification génétique. Le FSC n'est pas un organisme de recherche et il n'est pas équipé pour gérer ce type de rôles et de responsabilités.

Avant de procéder avec le PAMG, le FSC devra évaluer les questions suivantes :

- **Accepte-t-il les risques environnementaux liés aux essais en champ d'arbres GM?**
- **Les avantages des apprentissages potentiels du PAMG justifient-ils ces risques?**
- **Le FSC est-il prêt à rendre compte de tout impact environnemental découlant de l'application du PAMG?**

Les étapes suivantes

En janvier 2023, une deuxième ébauche du cadre de participation au PAMG sera soumise aux commentaires des membres du FSC. Le panel d'experts présentera le cadre lors d'un webinaire. Les commentaires seront intégrés dans une troisième et dernière ébauche qui sera soumise au conseil du FSC. **En mars 2023, le conseil décidera s'il convient ou non de s'engager dans le « processus d'apprentissage sur la modification génétique ».**

Nous incitons les membres du FSC à transmettre leurs préoccupations sur le PAMG au conseil avant sa rencontre de mars. Vous pouvez soumettre vos commentaires directement au conseil et participer au processus de rétroaction mené par le panel d'experts.

Le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies a envoyé au conseil une critique détaillée du PAMG (voir les ressources ci-dessous). Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez des questions ou si vous désirez poursuivre la discussion sur ces enjeux.

Ressources

Notre critique du PAMG, envoyée au conseil d'administration du FSC le 2 novembre 2022, en anglais:

<http://cban.ca/trees/FSCPAMGletter2022>

Notre nouveau rapport, offert en anglais, en espagnol, et en portugais : *The Global Status of Genetically Engineered Tree Development : A Growing Threat*

stopGETrees.org/global-status-report

Notre document d'information, *FSC ouvre la porte à la diffusion mondiale d'arbres GM*, août 2022.

Offert en français, en anglais, en espagnol, en portugais, en japonais et en bahasa indonesia :

stopGETrees.org/FSCbriefing

Une lettre ouverte qui demande au FSC de maintenir son interdiction et de ne pas participer à des essais en champ d'arbres GM, signée par 129 organismes du monde entier, dont 10 membres du FSC en anglais :

<https://stopgetrees.org/129-groups-call-on-fsc/>

Nous contacter

Kaitlyn Duthie-Kannikkatt, Réseau canadien d'action sur les biotechnologies outreach@cban.ca

www.cban.ca/trees/fsc | www.stopgetrees.org